TRÉGUENNEC

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212902928-20260519-2026_35-DE

Date de convocation :
13 mai 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Nb de procurations : 0
Nb de votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai à vingt heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique sous la présidence de Jean-Daniel MAO, Maire.

Etaient présents : Emmanuelle BARGAIN, Monique BARSACQ, David CARVAL, Bertrand GRABOWSKI, Nolwenn GUIZIOU, Max HURDEBOURCQ, Loïc LE BRUN, Jean-Daniel MAO, Sophie MAXIMIN, Stéphane MOREL.

Etaient absents représentés :

Etaient absents non représentés : Agathe RAMPILLON

Secrétaire de séance : David CARVAL

2026-35 Camping municipal - Tarifs 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et suivants,

Vu la délibération du 20 mai 1983 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de créer et d'exploiter un camping municipal,

CONSIDÉRANT que la fixation des tarifs du camping municipal relève de la compétence du Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire simplifier les tarifs pour l'année 2026

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs comme suit :

Tarif 2026	
Forfait 1 adulte + emplacement une tente ou une caravane + 1 véhicule / jour	13,20 €
Adulte ou Enfant de + 12 ans / jour	4,95 €
Enfant de 2 à 12 ans / jour	2,80 €
Tente supplémentaire / jour	3,80 €
Véhicule supplémentaire / jour	3,30 €
Remplissage eau et vidange	3,30 €
Branchement électrique / jour	4,40 €
Chien / jour	1,30 €
Taxe de séjour (+ de 18 ans) / jour	0,22 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la tarification proposée pour la saison 2026.

VOTE DU CONSEIL			
Camping municipal - Tarifs 2026	Pour	Contre	Abstention
	8	0	2

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

Le Maire,
Jean-Daniel MAO

MAIRIE DE TRÉGUENNEC (FINISTÈRE)